

FIA de droit français

GESTION MASTER FRANCE

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2015

Société de Gestion : Natixis Asset Management

Dépositaire : Caceis Bank France

Commissaire aux comptes : PwC Sellam

Délégation comptable : Caceis Fund Administration

SOMMAIRE

1. Rapport de gestion	3
2. Informations réglementaires	5
3. Certification du Commissaire aux Comptes	6
4. Comptes de l'exercice	8

1. RAPPORT DE GESTION

Conformément à l'orientation des placements de ce fonds maître de fonds nourriciers éligibles au PEA, le portefeuille a reproduit fidèlement la pondération des actions composant l'indice CAC 40. Le fonds est resté investi durant l'exercice de manière permanente à 75% au moins en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

L'actif a régressé, durant cet exercice, passant d'environ 693.9 Mns € à 205.2 Mns et ceci malgré une performance positive. C'est l'arrivée à échéance successive de plusieurs fonds nourriciers qui en a été la cause.

Cet exercice (allant du 30/09/2014 au 30/09/2015) a été marqué par une extrême volatilité des marchés actions.

Au cours du dernier trimestre 2014 les derniers indicateurs économiques de la zone euro indiquent une détérioration de l'activité économique (baisse de l'indice PMI du secteur manufacturier).

En Allemagne, l'indice IFO reflétant le sentiment des entreprises allemandes s'est dégradé davantage que prévu au mois d'octobre, tombant à son plus bas niveau en deux ans. Face à ces mauvais indicateurs les marchés ont décroché violemment durant la première quinzaine d'octobre. L'indice CAC 40 a atteint son point bas le 17/10/2014 à 3 934.19 en cours d'ouverture.

Par ailleurs, les pressions déflationnistes se sont intensifiées avec la chute du prix du pétrole.

Afin d'alléger le bilan des banques et de relancer le marché du crédit, la BCE a mis en place sur ce trimestre 2 opérations de prêts à long terme (LTRO) qui n'ont toutefois pas rencontré le succès espéré. En effet les demandes de prêts des banques furent beaucoup plus faibles que prévu.

L'euro a continué de se déprécier par rapport au dollar et les rendements 10 ans européens ont poursuivi leur baisse.

L'année 2015 a commencé sous de meilleurs augures. La BCE a annoncé lors de sa réunion du 22 janvier de nouvelles mesures exceptionnelles d'assouplissement quantitatif avec la mise en place d'un programme de rachat massif d'actifs de 60 milliards d'euros par mois de mars 2015 jusqu'à fin septembre 2016.

Devant cette perspective d'afflux de liquidités, les marchés ont réagi positivement et ont ainsi fortement augmenté jusqu'à fin avril. L'indice CAC 40 a atteint son point haut le 28/04/2015 à 5 256.79 en cours d'ouverture.

Par ailleurs l'activité économique de la zone euro donne des signes d'amélioration (hausse de l'indice PMI du secteur manufacturier à 52.2 en mars), soutenue par le sensible recul des prix du pétrole qui redonne du pouvoir d'achat aux ménages et par la baisse de l'euro qui augmente la compétitivité des entreprises. Malgré ces bonnes nouvelles, la zone Euro a dû faire face à la crise grecque. La Grèce n'a pu honorer le remboursement d'un prêt de 1.6Md€ accordé par le FMI qui arrivait à échéance le 30 juin. La difficulté à trouver un accord avec ses créanciers a pesé sur les marchés à la fin du 2^{ème} trimestre.

Le troisième trimestre de l'année 2015 a été marqué par la crise boursière chinoise. La dévaluation surprise du yuan a ravivé les craintes sur les perspectives économiques de la Chine et de l'économie mondiale, entraînant une vive correction de l'ensemble des marchés boursiers fin août.

La BCE s'est voulue rassurante en annonçant qu'elle pourrait étendre si nécessaire ses achats de 60 milliards d'euros d'obligations par mois à d'autres catégories d'actifs, voire renforcer ou prolonger son programme.

Globalement sur cet exercice, l'indice CAC 40 en passant de 4 375.38 à 4 433.76 en cours d'ouverture, a performé de 1.33% hors dividendes et de 3.60% dividendes réinvestis.

La gestion indicielle étant tenue à l'exacte réplique de l'indice de référence, la performance de GESTION MASTER FRANCE a suivi de près celle du CAC 40. La valeur liquidative de GESTION MASTER FRANCE, en parts de distribution (l'essentiel des parts) est passée de 137.5051 € le 30/09/2014 à 139.0937 € le 30/09/2015 soit des performances de 1.16% hors dividendes distribués et de 4.54% dividendes réinvestis.

L'écart de suivi de performance (dit « tracking error ») par rapport au CAC 40, dividendes nets réinvestis, a été de 0.005% sur l'exercice, soit à un niveau très inférieur à 1% (maximum pour un fonds indiciel).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Pour plus d'information concernant la stratégie d'investissement du fonds et son exposition aux risques, les porteurs sont invités à se reporter au DICI ou à son prospectus complet disponibles auprès de la société de gestion (voir la page des Informations réglementaires à la rubrique « Accès à la documentation de l'OPC »).

• **PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SANOFI	412 739,97	58 046 249,01
TOTAL	337 789,17	52 763 960,78
BNP PARIBAS	160 006,19	30 592 562,23
AXA	325 798,76	23 045 860,31
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	116 707,20	22 976 277,57
L'OREAL	168 728,74	21 230 314,49
AIR LIQUIDE	116 611,18	20 535 889,78
SCHNEIDER ELECTRIC SE	103 888,76	19 006 230,51
DANONE	265 688,13	18 684 018,38
AIRBUS GROUP	83 677,97	17 874 018,92

2. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIE – EXECUTION DES ORDRES

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires / contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

• POLITIQUE DE VOTE

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

• FRAIS D'INTERMEDIATION

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.nam.natixis.com> (rubrique "A propos de Natixis AM / Engagements de gouvernance et de compliance").

• CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG ».

• RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue par la Société de gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

• PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 94.94%.

• ACCES A LA DOCUMENTATION DE L'OPC

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques ...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : nam-service-clients@am.natixis.com

• CHANGEMENTS SUBSTANTIELS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

• REMUNERATIONS

NAM ayant été « agréée AIFM » en avril 2014 et la mise en œuvre des règles relatives aux rémunérations variables n'étant obligatoire que postérieurement à cette date (pour un exercice complet de performances), NAM ne sera en mesure de communiquer sur ces éléments qu'en 2016.

3. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2015**

GESTION MASTER FRANCE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
NATIXIS ASSET MANAGEMENT
21, quai d'Austerlitz
75013 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale GESTION MASTER FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de réglementation comptable exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

*PwC Sellam, 2, rue Vatimesnil CS 60003 92532 Levallois Perret Cedex.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvm@cabinetsellam.com*

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre : 453 541 450 - TVA n° FR 27 453 541 450 - Siret: 453 541 450 00020 - Code APE: 6920 Z.



GESTION MASTER FRANCE

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PwC Sellam
Frédéric SELLAM

4. COMPTES DE L'EXERCICE

• BILAN en EUR

ACTIF

	30/09/2015	30/09/2014
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	204 759 886,69	815 819 031,99
Actions et valeurs assimilées	204 759 886,69	569 895 791,18
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	204 759 886,69	569 895 791,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		1 912 713,22
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		1 912 713,22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		244 010 527,59
Créances représentatives de titres reçus en pension		123 077 545,47
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		120 932 982,12
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	296 494,16	
Opérations de change à terme de devises		
Autres	296 494,16	
Comptes financiers	154 522,03	1 082 503,43
Liquidités	154 522,03	1 082 503,43
Total de l'actif	205 210 902,88	816 901 535,42

PASSIF

	30/09/2015	30/09/2014
Capitaux propres		
Capital	146 247 012,93	631 847 633,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	9 115,69	3 694,97
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	58 591 829,68	61 014 171,23
Résultat de l'exercice (a, b)	352 628,00	1 036 773,47
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	205 200 586,30	693 902 272,93
Instruments financiers		122 957 798,54
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		122 957 798,54
Dettes représentatives de titres donnés en pension		122 957 798,54
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Dettes	10 316,58	41 463,95
Opérations de change à terme de devises		
Autres	10 316,58	41 463,95
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	205 210 902,88	816 901 535,42

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	30/09/2015	30/09/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

● **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	30/09/2015	30/09/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	17 394 705,93	29 268 598,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	304 372,26	582 707,56
Produits sur instruments financiers à terme		694,76
Autres produits financiers		
Total (1)	17 699 078,19	29 852 000,80
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	120 402,72	209 972,58
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1,57	29,40
Autres charges financières		
Total (2)	120 404,29	210 001,98
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	17 578 673,90	29 641 998,82
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)		
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	17 578 673,90	29 641 998,82
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 435 488,38	-6 603 052,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	-11 790 557,52	-22 002 172,65
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	352 628,00	1 036 773,47

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Portefeuille titres

A. Les valeurs françaises

- du comptant, système règlement différé : sur la base du premier cours.
- du marché libre O.T.C. : sur la base du dernier cours connu.

B. Les valeurs étrangères

- cotées et déposées à Paris : sur la base du premier cours.
- non cotées et non déposées à Paris : sur la base du dernier cours connu pour celles du continent européen,

sur la base du dernier cours connu pour les

autres.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

C. Les OAT

Sont valorisées à partir du cours du milieu de fourchette d'un contributeur (SVT sélectionné par le Trésor français), alimenté par un serveur d'information. Ce cours fait l'objet d'un contrôle de fiabilité grâce à un rapprochement avec les cours de plusieurs autres SVT.

D. Les O.P.C.

Ils sont valorisés au dernier prix de rachat ou à la dernière valeur liquidative connue.

E. Les titres de créances négociables

Pour ceux qui font l'objet de transactions significatives et de durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois : au prix du marché à partir d'alimentations relevées sur un serveur d'information financière (Bloomberg, Reuters etc...).

Pour ceux qui ne font pas l'objet de transactions significatives et de durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois, une méthode actuarielle est appliquée : les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents relevés sur un serveur d'information financière (Bloomberg, Reuters etc...) affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.

Pour ceux d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois : en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains titres aux risques de marché (taux,...), la méthode simplificatrice sera écartée.

F. Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Valorisation selon les conditions prévues au contrat.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

A. Les opérations sur les marchés à terme fermes

Sur la base du cours d'ouverture.

B. Les opérations sur les marchés à terme conditionnelles

Sur la base du premier cours.

C. Les swaps

Ils seront évalués à la valeur de marché.

D. Les changes à terme

Ils sont valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A. Engagements sur marchés à terme fermes

i) Futures

Engagement = premier cours x nominal du contrat x quantités.

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le MATIF qui est enregistré pour sa valeur nominale.

ii) Engagements sur contrats d'échange :

(1) de taux

- contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

Adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts).

Non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts).

- contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois

Adossés : ° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché.

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché.

Non adossés : Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché.

° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché.

(2) d'indices ou d'actions

Adossés : évaluation en fonction de l'évolution de l'indice ou de l'action

(3)

autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B. Engagements sur marchés à terme conditionnels

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

Devises

Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours des devises au jour de l'évaluation.

Frais de gestion

Les frais de gestions fixes sont plafonnés à 1,196% TTC de la moyenne quotidienne des actifs gérés. Ils sont comptabilisés à chaque valeur liquidative. Le calcul s'effectue prorata temporis sur la base des actifs gérés.

Les frais de gestion ne sont plus provisionnés depuis la VL du 02/11/2006 sur décision de la société de gestion.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des produits encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

Les revenus du week-end ne sont pas comptabilisés par avance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part C	Part D
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	en l'absence d'information dans le prospectus, les plus-values nettes réalisées seront systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC	en l'absence d'information dans le prospectus, les plus-values nettes réalisées seront systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC

● **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	30/09/2015	30/09/2014
Actif net en début d'exercice	693 902 272,93	1 154 002 492,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)		
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-517 331 359,08	-528 347 909,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	136 259 735,85	124 937 149,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-41 542 337,84	-51 945 381,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-2 492 112,30
Frais de transactions	-159,80	-63,39
Différences de change	-189 664,96	
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-70 861 503,86	-8 734 589,74
Différence d'estimation exercice N	29 543 518,39	100 405 022,25
Différence d'estimation exercice N-1	-100 405 022,25	-109 139 611,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-824 113,32	-1 157 139,53
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	17 578 673,90	29 641 998,82
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-11 790 557,52	-22 002 172,65
Autres éléments *	-400,00	
Actif net en fin d'exercice	205 200 586,30	693 902 272,93

* Autres éléments : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique et frais de certification annuelle d'un LEI : -400,00 €.

- **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations		

- **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							154 522,03	0,08
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	154 522,03	0,08								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE DE HORS-BILAN**

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	30/09/2015
Créances	Coupons et dividendes en espèces	296 494,16
Total des créances		296 494,16
Dettes	Autres dettes	10 316,58
Total des dettes		10 316,58

● **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Part D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-3 571 105,098	-517 331 359,08
Solde net des souscriptions/rachats	-3 571 105,098	-517 331 359,08

● **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part C	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part D	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

● **FRAIS DE GESTION**

	30/09/2015
Part C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

● **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/09/2015
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	30/09/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	30/09/2015
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

- **ACOMPTES SUR RÉSULTAT VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE**

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Acomptes	12/08/2015	D	11 790 557,52	5,05		0,02
Total acomptes			11 790 557,52	5,05		0,02

• **TABEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	9 115,69	3 694,97
Résultat	352 628,00	1 036 773,47
Total	361 743,69	1 040 468,44

	30/09/2015	30/09/2014
Part C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	15,49	12,92
Total	15,49	12,92

	30/09/2015	30/09/2014
Part D		
Affectation		
Distribution	354 063,55	1 009 273,97
Report à nouveau de l'exercice	7 664,65	31 181,55
Capitalisation		
Total	361 728,20	1 040 455,52
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 475 264,776	5 046 369,874
Distribution unitaire	0,24	0,20
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	53 339,11	134 974,09

● **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	58 591 829,68	61 014 171,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	58 591 829,68	61 014 171,23

	30/09/2015	30/09/2014
Part C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	116,92	34,11
Total	116,92	34,11

	30/09/2015	30/09/2014
Part D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	58 591 712,76	61 014 137,12
Total	58 591 712,76	61 014 137,12

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015
Actif net Global en EUR	1 368 961 483,84	1 301 692 621,25	1 154 002 492,76	693 902 272,93	205 200 586,30
GESTION MASTER FRANCE C					
Actif net en EUR	246,44	295,60	366,05	400,23	418,41
Nombre de titres	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	123,2200	147,8000	183,0250	200,1150	209,2050
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				17,05	58,46
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	7,03	6,07	4,75	6,46	7,74
GESTION MASTER FRANCE D					
Actif net en EUR	1 368 961 237,40	1 301 692 325,65	1 154 002 126,71	693 901 872,70	205 200 167,89
Nombre de titres	14 484 638,118	11 994 541,076	8 878 984,369	5 046 369,874	1 475 264,776
Valeur liquidative unitaire en EUR	94,5112	108,5237	129,9700	137,5051	139,0937
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				12,09	39,71
Distribution unitaire en EUR sur résultat	5,59	4,56	3,46	4,56	5,29
Crédit d'impôt unitaire	0,01	0,02	0,01		*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

● **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
SOLVAY	EUR	13 263	1 220 196,00	0,59
TOTAL BELGIQUE			1 220 196,00	0,59
FRANCE				
ACCOR	EUR	46 999	1 917 559,20	0,93
AIR LIQUIDE	EUR	76 952	8 106 893,20	3,95
ALCATEL - LUCENT ACT	EUR	600 252	1 921 406,65	0,94
ALSTOM	EUR	48 527	1 343 712,63	0,65
AXA	EUR	437 444	9 402 858,78	4,58
BNP PARIBAS	EUR	236 943	12 361 316,31	6,02
BOUYGUES	EUR	45 335	1 445 506,48	0,70
CAP GEMINI	EUR	36 590	2 886 951,00	1,41
CARREFOUR	EUR	115 632	2 978 680,32	1,45
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	102 643	3 985 114,48	1,94
CREDIT AGRICOLE	EUR	236 104	2 431 871,20	1,19
DANONE	EUR	131 856	7 257 354,24	3,54
EDF	EUR	62 411	978 292,43	0,48
ENGIE SA	EUR	354 083	5 116 499,35	2,49
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	43 515	4 684 389,75	2,28
KERING	EUR	16 946	2 422 430,70	1,18
LEGRAND SA	EUR	59 494	2 816 743,43	1,37
L'OREAL	EUR	56 341	8 549 746,75	4,17
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	62 500	9 309 375,00	4,54
MICHELIN CAT.B	EUR	41 731	3 380 211,00	1,65
ORANGE	EUR	444 394	6 083 753,86	2,96
PERNOD RICARD	EUR	44 527	3 989 173,93	1,94
PEUGEOT	EUR	99 066	1 311 138,51	0,64
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	47 230	2 838 995,30	1,38
RENAULT SA	EUR	43 002	2 795 130,00	1,36
SAFRAN	EUR	65 300	4 429 952,00	2,16
SANOFI	EUR	264 178	22 378 518,38	10,92
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	124 867	6 236 482,32	3,04
SOCIETE GENERALE SA	EUR	162 285	6 434 600,25	3,14
TECHNIP	EUR	23 463	985 446,00	0,48
TOTAL	EUR	486 056	19 388 773,84	9,46
TOTAL SA RTS 12-10-15	EUR	486 056		

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIBAIL-RODAMCO	EUR	22 061	5 133 594,70	2,50
VALEO	EUR	16 884	2 010 040,20	0,98
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	100 622	2 020 489,76	0,98
VINCI (EX SGE)	EUR	107 028	6 126 282,72	2,99
VIVENDI	EUR	244 745	5 118 841,68	2,49
TOTAL FRANCE			190 578 126,35	92,88
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL S.A.	EUR	223 519	1 072 891,20	0,52
TOTAL LUXEMBOURG			1 072 891,20	0,52
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	132 130	7 078 204,10	3,46
TOTAL PAYS-BAS			7 078 204,10	3,46
SUISSE				
LAFARGEHOLCIM	EUR	101 712	4 810 469,04	2,34
TOTAL SUISSE			4 810 469,04	2,34
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			204 759 886,69	99,79
TOTAL Actions et valeurs assimilées			204 759 886,69	99,79
Créances			296 494,16	0,14
Dettes			-10 316,58	-0,01
Comptes financiers			154 522,03	0,08
Actif net			205 200 586,30	100,00

GESTION MASTER FRANCE C	EUR	2,000	209,2050
GESTION MASTER FRANCE D	EUR	1 475 264,776	139,0937

- **COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

DECOMPOSITION DU COUPON

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	88 515,89	EUR	0,06	EUR
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	295 052,96	EUR	0,20	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-29 505,30	EUR	-0,02	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	354 063,55	EUR	0,24	EUR